

Les territoires de Châteaubleau, Vieux-Champagne et Saint-Just-en-Brie sont occupés dès l'époque gallo-romaine comme en attestent les diverses découvertes archéologiques.

Il faut cependant attendre le 1er siècle et le développement de la via Agrippa, grande voie de communication romaine pour assister à la mise en place d'un habitat structuré à Châteaubleau.

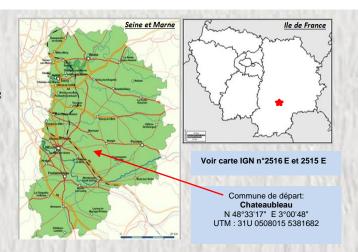




Au cours du Moyen Âge, ce territoire se situe à la limite entre le royaume de France et le comté de Champagne.

Le sanctuaire de source de Châteaubleau se compose d'une cour centrale à ciel ouvert, présentant en son centre un double bassin qui recueillait l'eau d'une source jaillissant un peu plus au Sud. Une galerie de circulation, flanquée de quatre hémicycles, s'ouvre sur cette cour par une colonnade sculptée de motifs végétaux, animaux et anthropomorphes. Des pèlerins fréquentent ce sanctuaire du II<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> siècle, car l'eau est censée leur apporter guérison et fertilité. Le théâtre gallo-romain est édifié au IIème siècle. Les gradins, en bois, accueillaient jusqu'à 3 000 spectateurs.





Accès Châteaubleau à 15km à l'ouest de Provins par les D 619 et D 209

## Informations pratiques

- Gare de SNCF Nangis
- Tous commerces à Nangis.

## Charte du randonneur

- Ne pas s'écarter des chemins balisés.
- En cas de doute sur le cheminement, le balisage est prioritaire sur le descriptif.
- Respecter la nature et la propriété privée.
- Ne pas abandonner de détritus.
- Eviter de fréquenter les itinéraires en période de chasse (se renseigner auprès des mairies ou de la fédération des chasseurs de Seine et Marne).
- Refermer barrières et clôture après votre passage.
- Lorsque cela est possible, retirer tout obstacle sur votre chemin.

Fiche réalisée par le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando77) avec le concours de la CC de la Brie Nangissienne, et des Communes de Nangis et Fontains.

Elle fait partie d'une collection téléchargeable à partir du site :

www.randonnee-77.com







Mise à jour - Août 2021 --

## RANDONNER EN SEINE & MARNE





## Châteaubleau Boucle gallo-romaine de Châteaubleau



Les territoires de Châteaubleau, Vieux-Champagne et Saint Just-en-Brie sont occupés dès l'époque gallo-romaine comme en attestent les diverses trouvailles archéologiques









Difficile



• Face à la mairie de Châteaubleau, prendre à droite et emprunter le chemin sur la droite 200 m après l'église. On découvre le théâtre galloromain (A).

Continuer tout droit jusqu'à Vieux-Champagne. Passer devant le puits de Châteaubleau (B).

A l'entrée du village prendre à gauche

- 2 Face à la mairie de Vieux champagne, prendre à droite. Au croisement tourner à droite puis à gauche sur la route. Passer devant la ferme de la Courouge puis tout droit sur le chemin à travers champs.
- 3 Tourner à droite jusqu'au château d'eau. Emprunter la route à gauche jusqu'au lavoir de Corberon.
- 4 Bifurquer à gauche.

Dépasser la Tuilerie et poursuivre tout droit.

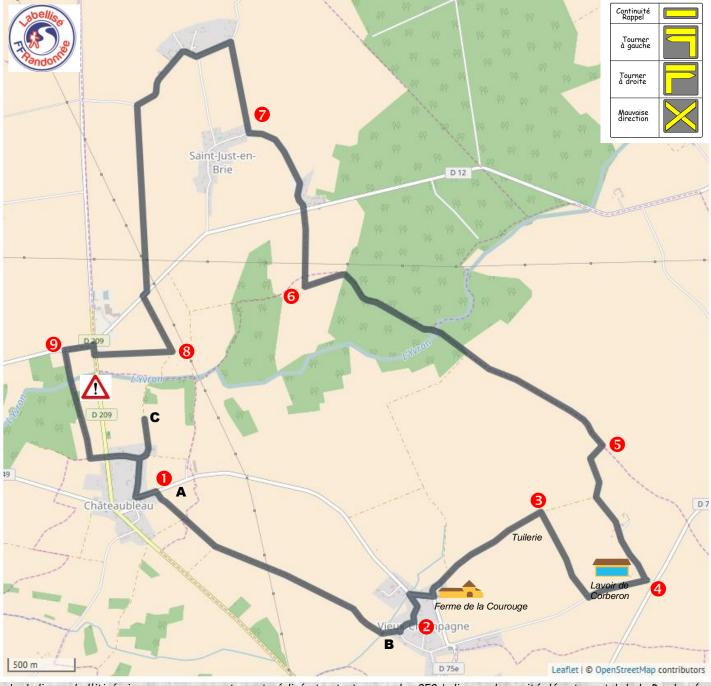
- 5 Prendre à gauche, garder la même direction et entrer dans le bois puis franchir le ru. Suivre à gauche au sortir du bois..
- 6 A la première intersection, prendre à droite. Traverser la RD12 aux Guilverts.
- 7 A l'entrée du hameau des Bruyères, prendre à droite jusqu'au prochain hameau. A la route, prendre à gauche et traverser le hameau du Plessis-Hainault.

Prendre le deuxième chemin à gauche jusqu'à la RD12. Prendre à droite et immédiatement à gauche.

- 3 A l'intersection prendre à droite pour atteindre la RD 209 qu'il faut remonter en direction de l'église de Châteaubleau.
- 9 Au carrefour, prendre la route à gauche puis le premier chemin à gauche.

Au bout, tourner à gauche, traverser la RD 209 et continuer vers Châteaubleau.

Prendre 2 fois à gauche pour découvrir le sanctuaire de source (C). Faire demi-tour pour regagner la mairie.



Le balisage de l'itinéraire que vous empruntez est réalisé et entretenu par les 250 baliseurs du comité départemental de la Randonnée Pédestre de Seine et Marne (Codérando 77). Il fait partie des 4500 km de chemins de promenade et de randonnée existant sur le département.

Si vous constatez des anomalies lors de vos randonnées (erreurs ou manques de balisage, mauvais entretien, dépôts sauvages, ...), veuillez en aviser le Codérando 77 en vous connectant à l'adresse <a href="http://sentinelles.sportsdenature.fr/">http://sentinelles.sportsdenature.fr/</a> et en sélectionnant l'activité "randonnée".